

**Question écrite de Monsieur Matthieu ROUVEYRE**

## **La patinoire provisoire de la place Pey Berland.**

### **QUESTION ECRITE de Matthieu Rouveyre concernant la patinoire provisoire de la place Pey Berland**

Il y a quelques jours, sans que sans que le Conseil municipal n'en ait été informé, Sud-ouest nous apprenait que la mairie de Bordeaux renonçait définitivement à la patinoire éphémère installée chaque fin d'année depuis 12 ans devant l'Hôtel de Ville.

Des raisons budgétaires et environnementales ont été invoquées pour expliquer la disparition de cet équipement mais étrangement, vous n'avez eu, Monsieur le Maire, aucun mot pour le public qui fréquentait cette patinoire. Pourtant, en 2015, ils ont été 27 350 jeunes et adultes à s'amuser pendant plus d'un mois sur la glace provisoire du Palais Rohan.

D'un point de vue écologique, une patinoire en plein air consomme 4 ou 5 fois plus de CO2 qu'une patinoire couverte. Le groupe EELV à la Mairie le rappelait régulièrement sans que jusqu'ici vous ne vous en émouviez particulièrement. Nous sommes d'autant moins convaincus par votre excuse écologique, Monsieur le Maire, qu'il y a quelques jours seulement, alors que Bordeaux connaissait un sérieux pic de pollution, vous avez annulé un dimanche sans voiture pour ne pas contrarier les commerçants du centre-ville pendant la période des achats de Noël.

D'un point de vue budgétaire, de quoi parle-t-on ? D'un investissement, selon vos propres informations, de 110.000 euros. À titre de comparaison, le coût net moyen du Grand Stade pour la Ville (avant son transfert à la Métropole) est, toujours selon vos propres informations, d'au moins 3 millions d'euros ... par an ! Autrement dit, le budget de la patinoire éphémère représente 3,6% du budget annuel que consacre la Ville pour son Grand Stade.

Il nous faut pourtant être à la fois attentifs aux problématiques environnementales et ne pas faire supporter les seuls efforts en la matière aux personnes les plus modestes. Cette patinoire extérieure doit fermer pour des raisons écologiques mais il est impensable qu'aucune réponse ne soit apportée aux milliers de bordelais qui utilisaient cet équipement. Il nous faut proposer des solutions.

Ainsi, nous vous demandons de créer un tarif spécial durant la même période à la patinoire Mériadeck.

Si la Ville met en place le tarif qui était jusqu'ici en vigueur pour accéder à la patinoire Pey-Berland, soit 3,20 euros (avec patins) et si on compte environ 30.000 usagers durant ladite période, c'est une recette de 96.000 euros que l'on peut attendre, de quoi largement

financer les charges variables liées à l'augmentation de la fréquentation. Autrement dit, cette mesure ne coûtera rien à la Ville, rapportera à la patinoire Mériadeck et permettra à ceux qui n'ont pas les moyens de payer plein tarif – ou même le tarif réduit – de continuer à patiner pendant cette période de Noël.

**M. ROUYEYRE**

Oui, Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous ai envoyé cette question écrite, lundi dernier, et j'apprenais dans la presse, le mardi, que vous aviez envisagé d'y répondre favorablement, enfin pas tout à fait, c'est la raison pour laquelle je ne veux pas vous épargner la lecture de ma question écrite.

« Il y a quelques jours, sans que le Conseil municipal en ait été informé, Sud-Ouest nous apprenait que la Mairie de Bordeaux renonçait définitivement à la patinoire éphémère installée chaque fin d'année depuis 12 ans devant l'Hôtel de Ville. Des raisons budgétaires et environnementales ont été invoquées pour expliquer la disparition de cet équipement, mais étrangement, Monsieur le Maire, vous n'avez eu aucun mot pour le public qui fréquentait cette patinoire. Pourtant en 2015 et c'était dans le rapport que vous nous aviez présenté, 27 350 jeunes et adultes s'amusaient pendant plus d'un mois sur la glace provisoire du Palais Rohan.

D'un point de vue écologique, une patinoire en plein air consomme ou émet plutôt 4 ou 5 fois plus de CO<sub>2</sub> qu'une patinoire couverte. Le Groupe Europe Écologie les Verts de la Mairie le rappelait régulièrement sans que, jusqu'ici en tout cas, vous ne vous en émouviez particulièrement. On en est d'autant moins convaincu de cette excuse évidemment écolo, Monsieur le Maire, qu'il y a quelques jours seulement alors que Bordeaux connaissait un sérieux pic de pollution, vous avez annulé un dimanche sans voiture pour ne pas contrarier les commerçants du centre-ville pendant la période des achats de Noël.

D'un point de vue budgétaire, nous le rappelons, de quoi parle-t-on ? D'un investissement, selon vos propres informations, de 110 000 euros. À titre de comparaison, le coût net moyen du Grand stade, mais je ne veux pas rouvrir le débat et, toujours selon vos propres informations, d'environ 3 millions d'euros par an. Autrement dit, le budget de la patinoire éphémère représentait 3,6 % du budget que consacre la Ville à son Grand stade.

Il nous faut pourtant être à la fois attentifs aux problématiques environnementales, mais ne pas faire supporter les seuls efforts en la matière aux personnes les plus modestes. Cette patinoire extérieure doit certes fermer pour des raisons écologiques, mais il est impensable qu'aucune réponse ne soit apportée aux milliers de Bordelais qui utilisaient cet équipement.

Il nous faut proposer des solutions. Ainsi, nous vous demandons de créer un tarif spécial durant la même période à la Patinoire Mériadeck. Nous avons appris, le lendemain de la date à laquelle nous vous avons envoyé la question écrite, que vous proposiez un tarif de 5 euros. Il ne nous convient pas. D'ailleurs, 5 euros sans patins. Nous vous proposons de maintenir le montant qui était jusque là pratiqué à la Patinoire Pey Berland, c'est-à-dire 3 euros 20 et si on compte environ 30 000 usagers durant ladite période, les chiffres paraissent cohérents à ceux que vous nous avez communiqués, c'est un bénéfice de 96 000 euros que la patinoire peut attendre. Et j'ajoute que n'ayant pas à supporter de coûts fixes, elle peut largement, avec cette nouvelle recette, absorber ce qui reviendrait à payer les charges variables liées à l'augmentation de la fréquentation. Autrement dit, cette mesure ne coûterait rien à la Ville, rapporterait à la Patinoire Mériadeck et permettrait à ceux qui n'avaient pas les moyens de payer plein tarif de continuer à un tarif réduit, de continuer à patiner pendant cette période. Merci.

**M. LE MAIRE**

Madame PIAZZA ?

**MME PIAZZA**

Monsieur ROUYEYRE !

**M. LE MAIRE**

Ouh là, merci de nous réveiller.

**MME PIAZZA**

Vous semblez très ému d'apprendre par le Sud-Ouest cette décision. Je tiens à vous dire que moi, je suis très émue que vous la découvriez par le Sud-Ouest parce qu'elle a été annoncée au Conseil municipal par moi-même le 6 juin dernier. Ce jour-là, vous étiez sorti en colère. Vous nous aviez abandonnés dans la séance et pourtant, j'avais proposé cette décision à tout le Conseil municipal de revoir cette situation d'une patinoire éphémère, après 12 années consécutives sur la Place Pey Berland. D'abord, pour des raisons de coûts, d'installation, de fonctionnement et puis pour son empreinte écologique non négligeable, on en a déjà beaucoup discuté avec Patrick PAPADATO, particulièrement.

Alors très énergivore, il était bien plus raisonnable de transformer cette offre à deux stations du tram plus loin dans notre Patinoire de Mériadeck et d'y installer un programme « Spécial Noël ». Alors ça veut dire quoi ? Ça veut dire inviter les familles bordelaises à inventer ensemble Noël avec des animations très festives, illuminées et décorées, faire des courses de luges, batailles de boules de neige, des après-midis de danse avec des mascottes, l'arrivée du Père Noël par le toit, un tournoi de *curling*, on ne l'a jamais fait à la patinoire, etc., etc.

Noël, c'est un peu ça et pour autant, ce n'est pas tellement plus cher puisque c'est une augmentation d'1,80 euro pour 4 heures de pratique en continu et quelquefois deux journées non-stop avec ouverture le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Alors c'est tout simplement dans le but d'optimiser l'existant et d'attaquer de bon patin la nouvelle année, que nous avons fait ce choix. Bonne année !

*Applaudissements*

**M. LE MAIRE**

Bien. Rien à ajouter. J'allais faire simplement remarquer que la glace à la patinoire c'est de la glace. Alors que sur la Place Pey Berland, c'était souvent comme on dit en québécois ? De la « *sloche* ». C'était un truc qui fondait rapidement compte tenu du réchauffement climatique.

Voilà, nous avons terminé. Je vous remercie de votre patience et je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*La séance est levée à 22 heures 45*